Délibération n° /2026

Envoyé en préfecture le 17/04/2026
Reçu en préfecture le 17/04/2026
Publié le
ID : 022-212203160-20260409-2604EPAREUSE-DE

COMMUNE DE SAINT-MAYEUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le jeudi neuf avril deux mil vingt-six, à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Gilles HELLARD, Maire.

***PRESENTS** : Xavier LE DANTEC, Clélia MAUDIEU, Claude BRIERE, Frédéric LEVEL Anne-Marie LE LAY, Elodie HEURTEL Dylan GOUSSE, Valérie LE SABAZEC, Julien LE PALUD, Clémence BELLOEIL.*

***ABSENT EXCUSE** : Néant.*

***SECRETAIRE DE SEANCE** : Clélia MAUDIEU*

OBJET : DEVIS EPAREUSE VOIES COMMUNALES 2026

Le Maire présente au Conseil Municipal les devis reçus pour passer l'épareuse sur les 70 km de voies communales.

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide

D'accepter le devis de l'Entreprise CONNAN Kristen de Canihuel au prix de :

- *8 890.00 € H.T. soit 10 668.00 € TTC*

De donner pouvoir au Maire pour la signature du devis valant acceptation de la commande.

FAIT ET DELIBERE EN MAIRIE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Le Maire

MAIRIE DE SAINT MAYEUX